

135. La protection assurée par la liste C du Tarif des douanes devrait être conservée. (page 108)
136. Les dispositions de la loi actuelle à l'égard des infractions criminelles devraient être maintenues et le montant des amendes devrait être augmenté à un million de dollars. (page 108)
137. La possibilité d'étendre aux deux systèmes juridiques du Canada les procédures avant jugement qui ne sont prévues actuellement que dans l'un ou l'autre de ces systèmes devrait faire l'objet d'un examen. (page 108)

Au cours des audiences tenues entre le 9 mai et le 17 juin 1982, 40 témoins ont été entendus et ont organisé et perfectionné les comparés devant le Sous-comité. Les témoins ont été regroupés en deux groupes : Marcel Masse, ministre des Communications, et l'honorable Michel Gauthier, ministre de la Consommation et des Corporations. La majorité de ces auditions ont eu lieu à Montréal dans le cadre d'une approche thématique dont les thèmes sont les suivants :

Toronto

Thème 1	<i>La protection des œuvres littéraires</i>	10 h 30
Thème 2	<i>Demandes de considération spéciale</i>	11 h 30
Thème 3	<i>Utilisations d'œuvres protégées dans les établissements d'enseignement</i>	12 h 30
Thème 4	<i>La dévolution de la propriété du droit d'auteur</i>	13 h 30
Thème 5	<i>Le droit musical</i>	14 h 30

Montréal

Thème 6	<i>La protection des logiciels et des banques de données</i>	10 h 30
Thème 7	<i>L'industrie de la musique</i>	11 h 30
Thème 8	<i>Le cinéma, la radio, la télévision et la radiodiffusion</i>	12 h 30